

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE

ARRÊTÉ
Le **Président de Limoges Métropole**
du 16 décembre 2024

Objet : Délégation de signature à **Mme Magali ROUGEUX**, responsable du service habitat privé au sein de la Direction de l'habitat.

Mme Sandrine SOREL, Directrice générale adjointe des services, responsable du Pôle renouvellement urbain, habitat et développement social.

M Guillaume VALADE, Directeur au sein du Pôle renouvellement urbain, habitat et développement social.

N° 26046

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : Délégation est donnée, sous la responsabilité et la responsabilité des Procureurs, conformément aux dispositions de l'article L. 322-9 du Code général des collectivités territoriales, à **Mme Magali ROUGEUX**, responsable du service habitat privé au sein de la Direction de l'habitat, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à l'instruction des autorisations préalables de mise en location (sans exception de compétence des clients, bordereaux de classement, redevances...)

- L'exécution des arrêtés relatifs aux demandes d'autorisation préalable de location, notamment les arrêtés d'autorisation, d'autorisation sans réserve et de refus d'autorisation de mise en location.

ARTICLE 2 : En l'absence ou en cas d'empêchement de **Mme Magali ROUGEUX**, délégation est donnée, par ordre de priorité et dans les mêmes conditions à :

- **M Guillaume VALADE**,
- **Mme Sandrine SOREL**.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n°2503 du 17 juillet 2024.


ARTICLE 4 : Le présent arrêté prend effet à compter du 17 janvier 2025 jusqu'au prochain renouvellement du conseil communautaire.

ARTICLE 5 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera à publier sur le site internet de Limoges Métropole.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Magali ROUGEUX, responsable du service habitat privé, Mme Sandrine SOREL, Directrice générale adjointe des services, responsable du Pôle renouvellement urbain, h

1 DOCUMENT - Publié le 17 Décembre 2024

 **26046.pdf**
(.pdf, 155,9 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**